**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 50 (1992)

Heft: 2

**Artikel:** Le Canton et Lausanne : liens et enjeux économico-financiers

Autor: Racine, Jean-Bernard

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-140132

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LE CANTON ET LAUSANNE : LIENS ET ENJEUX ECONOMICO-FINANCIERS

Jean-Bernard RACINE professeur à l'Université Lausanne

«Liens et enjeux» annonçait le sous-titre du colloque que l'Institut CREA de macroéconomie appliquée a consacré cette année aux relations entre Lausanne et son Canton. En entendant les exposés et les débats, on eut presque envie de dire : «lieux et enjeux», voire même, en élargissant la dimension économico-financière à tout ce qui tisse et trame notre existence quotidienne, «jeux et enjeux».

Dire que nous vivons une rapide restructuration de notre système économique relève peut-être du lieu commun. Mais sans doute moins si l'on précise que cette restructuration touche directement la base même de l'organisation de nos espaces de vie, dans leurs qualités différentielles certes, mais aussi, et d'abord dans leurs divisions.

L'espace dans lequel nous vivons, comme aime à le dire le géographe français Roger Brunet<sup>1</sup>, est «parti». Pas simplement au sens de parti pris, mais au sens de «partition». C'est l'une de ses caractéristiques fondamentales: «les processus d'appropriation, tant dans le sens d'affectation à une activité que dans le sens d'attribution à un individu, une famille ou une collectivité produisent par définition des partitions». Nous vivons dans un puzzle, d'autant plus compliqué qu'il est le produit de toute une série d'emboîtements, du local à l'international, un puzzle dont les différentes pièces et les différents niveaux sont produits et vecteurs d'actions, supports de stratégies parfois contradictoires. A tous les niveaux, il s'agit peut-être de diviser pour dominer et régner, mais aussi et surtout, de relier pour échanger, pour coexister et se développer de la manière la plus efficace et la plus satisfaisante possible pour tous.

Que l'espace soit divisé est normal. La maîtrise du territoire et de ses ressources, tant humaines que physiques, nécessite sa partition dès lors que l'on atteint une certaine masse et un certain degré de complexité. Le pouvoir a besoin de relais et ceux-ci d'une base qu'ils puissent maîtriser. Il se rapproche des citoyens en morcelant le territoire en niveaux successifs. C'est une donnée fondamentale à laquelle on n'échappe pas.

Le problème est que ce territoire peut être découpé de bien des façons. La question se pose: sont-elles toutes optimales? Sur quelles dimensions et pour qui? Selon les problèmes ou les individus concernés, certaines divisions s'avèreront plus égalitaires, ou plus efficaces que d'autres. Il est dans ce partage, des «meilleures places», plus convoitées que d'autres. Il est des centres, des périphéries, des marges, des angles morts au double sens spatial et social que prennent ces mots. Des cercles, des couronnes,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Roger Brunet, Mondes nouveaux, Géographie Universelle, Hachette/Reclus, Paris, 1990

comme autour du paradis ou de l'enfer. Qui ont des contenus sociaux différents. Les modèles nationaux, cantonaux et intra-urbains en sont riches avec toutes les ségrégations dont ils témoignent et qui les recoupent.

Parfois, ces «hauts» et «bas» morceaux de nos espaces sont hérités de la nature, de l'histoire, de l'état des techniques, des avantages comparatifs des régions : ils sont de plus en plus les produits de nos pratiques économiques et sociales, des pressions qu'elles doivent subir, et des règles qui sous-tendent un procès d'accumulation qui se fait au bénéfice des régions déjà les plus riches, règles purement «productivistes» d'une économie marchande faisant fi de toute tentative de régulation, ou règles plus «existentielles» de la symétrie de l'économie redistributive.

Ils dépendent aussi, de fait ou de droit, et de plus en plus, de ces filets invisibles liés aux mailles de la gestion publique, qui ne se voient que peu dans le paysage, mais qui sont essentielles dans l'organisation de l'espace et dans la vie quotidienne de l'immense majorité des populations.

Avec cet inconvénient que ces maillages ne sont pas toujours en connivence idéale. Et que souvent il y a matière à se plaindre des divorces entre les filets des diverses administrations. Ce qui ne serait qu'un moindre mal si, de fait, les mailles administratives étaient les seules à diviser et à organiser l'espace. Or ce sont bien les différents secteurs de notre activité économique (que celle-ci soit agricole, industrielle ou tertiaire) qui sont spécifiquement localisés, la dynamique économique, sociale, politique et culturelle commandant ces localisations étant en rapide transformation. «Si les clients sont libres, les citoyens ne le sont pas» remarque encore Roger Brunet. Les mailles et limites des espaces de service sont particulièrement floues, leurs contours se chevauchent. Les firmes, les grandes du moins, se comportent comme des administrations, avec leurs hiérarchies régionales et locales, leurs réseaux. Des réseaux ouverts, qui subissent de plein fouet, dans le cadre de la compétition internationale, l'évolution technologique, l'inflation, les coûts de l'énergie, les activités des corporations multinationales.

Autant de phénomènes qui sous-tendent la dynamique du système urbain, tandis que les changements locaux dans la base économique et la structure démographique, les changements dans les styles de vie, l'importance attachée à la présence ou à l'absence d'aménités locales, le degré de congestion, les conditions de site et les actions des pouvoirs publics commandent la dynamique intra-urbaine ou intra-métropolitaine. Dans tous les cas cependant, le territoire divisé doit être drainé, irrigué, organisé, c'est-à-dire intégré. Et c'est bien par le centre que cette intégration se réalise. C'est par le centre régional que ces mailles sont reliées au niveau supérieur et à l'économie globale.

Bref, nous vivons dans un puzzle complexe, multidimensionnel et multiscalaire. Dont le principe, au sens premier de cause agissante mais aussi de règle de composition, semble avoir considérablement évolué ces vingt dernières années et porte aujourd'hui un nom incontournable, celui de réseau. «Etre ou ne pas être dans le réseau, telle est la question». Il y a ceux qui sont «branchés» comme on dit, et il y a les exclus, ceux dont on n'a que faire dans la nouvelle histoire qui commence avec les années 80.

Il y a certes les exclus individuels, pour l'essentiel, les ouvriers non qualifiés, les immigrés, les apprentis, devenus plus ou moins inutiles à la société post-industrielle, et qui nourrissent les bataillons de ceux qui sont délestés, largués du réseau des technopôles où vivent et travaillent les ITC (ingénieurs, techniciens et cadres). Il y a les exclus spatiaux, communes, régions, secteurs territoriaux, dont les espaces se répartissent de façon parfois très nouvelle dans la trame administrative. A l'heure du «capitalisme flexible», les PME de la haute technologie investissent de nouveaux créneaux d'opportunités géographique, le plus souvent à l'écart des anciennes régions industrielles passées de mode, tandis que d'autres secteurs, qui ne sont plus reliés organiquement à la production ou aux services moteurs, se trouvent comme privés de leur raison d'être et donc renvoyés à eux mêmes. Certains territoires perdent de leur intérêt au profit des connexions entre technopôles. Et tout ce qui n'est pas dans le réseau paraît voué à l'abandon. L'égoïsme socio-spatial concommittant de notre société de plus en plus marquée par l'individualisme fait le reste.

Qu'il s'agisse de la connaissance des coûts et de la taille critique des équipements supra-communaux (quel est le prix de la centralité, qui doit en assumer les coûts?), et des enjeux politiques de la coopération, qu'il s'agisse de la nécessité de prendre acte, institutionnellement, du changement d'échelle qu'implique, par exemple, l'émergence d'une métropole lémanique polycéphale, que devient notre idéal démocratique, qui suppose une «égale dignité de tous»? Que peut-il signifier au double plan des hommes et des territoires? Allons-nous vers un modèle, doublement territorial et humain de premières et de secondes zones?

En regard de la volonté affirmée de contribuer par tous les moyens à une plus grande justice socio-spatiale, notre responsabilité démocratique peut-elle pour autant se passer de points d'ancrage (et Lausanne en est un) suffisamment forts pour, à l'échelle locale et cantonale, continuer à drainer et irriguer notre espace de vie, et à l'échelle nationale et internationale, nous relier à l'économie globale et affronter la dure compétition qui nous attend? Lieux clés, lieux foyers. Nous vivons dans un espace de flux qui contribue à redimensionner, reconfigurer l'espace des lieux. C'est dans ce cadre problématique que se situent les interventions préliminaires au débat consacré aux relations entre Lausanne et le Canton, dans l'une de leurs dimension, certes essentielle, la dimension économico-financière.

Les textes présentés ci-après par M.M. A.Cunha et E.Piguet d'abord, J.P.Danthine et J.C.Stucky ensuite, situent et dévoilent à leur manière, des jeux et enjeux qui concernent notre espace de vie, des enjeux qui dépassent l'économique, l'inscrivent dans le social et dans tout ce qui tisse et trame notre vie quotidienne, ce dont semblent s'être convaincus les édiles qui ont bien voulu participer au débat. Mais chacun à sa manière, en fonction peut-être de valorisations s'inscrivant dans des perspectives différentes. Comme les textes qui ont été présentés.

Théorie ou idéal économiques d'un côté, idéal et volonté démocratiques de l'autre. Deux grandes manières de se représenter la conjoncture. Entre les deux, en diagonale, la réalité de la dynamique économique et sociale, telle qu'elle s'inscrit au sol, telle qu'elle risque d'inscrire au sol un futur qu'on ne pourra plus effacer.

Face au défi des rapports ville/canton, plusieurs approches étaient en effet possibles et sans doute nécessaires:

- l'approche générale qui permet de situer chaque problème dans un contexte plus global. Elle était nécessaire pour mettre en évidence une complexité que l'approche spécifique tendait, par nécessité analytique à laisser de côté: c'est le cas de l'étude conduite par M.M.Cunha et Piguet.
- l'approche plus spécifique, qui permet de donner des résultats précis et fiables face à un problème bien délimité: c'est le cas de l'étude conduite par M.M.Danthine et Stucky.

Il ne faut donc pas s'étonner si une approche tempère l'autre. Il nous faut sans doute prendre la chose comme une incitation à pousser toujours plus loin la recherche, et ce même si une réponse a été donnée à une question précise. Le travail des uns oblige à relativiser le travail des autres.

On reconnaîtra certes qu'il existe un déséquilibre entre la part des bénéfices retirés par Lausanne des dépenses du Canton et le poids effectif de Lausanne en termes de population, de recettes fiscales et d'emploi. Mais les transferts financiers ne représentent à l'évidence qu'une partie des échanges entre ville et canton. On retiendra donc avec M.M. Cunha et Piguet que pour savoir si vraiment la ville de Lausanne est favorisée ou défavorisée dans ses relations avec l'Etat de Vaud, il faudrait aller plus loin et disposer d'une théorie du rôle économique de la ville, seule à même de déterminer si le loyer payé au centre par le reste du canton correspond ou non à l'utilité économique du centre en tant que pôle dynamique essentiel de l'activité économique, en tant que générateur d'externalités positives, en tant que médiateur entre le canton, la Suisse et l'Europe. Si c'est par Lausanne que notre Canton est bien «dans» le réseau et non pas une sorte de banlieue abandonnée et renvoyée à elle-même, les déséquilibres mis en évidence prennent une toute autre couleur. Et la «représentation» que certains partagent, voulant que la centralité lausannoise soit la source du développement inégal du Canton mérite d'être soumise à une critique plus sérieuse.

Les contributions que l'on va lire n'expriment-t-elles pas un parti pris doublement théorique et politique, renvoyant à une logique économique précise et à un environnement intellectuel dont on ne cessera de dire qu'il fonde la problématique des chercheurs? Mais le fait même de le relever n'exprime-t-il pas notre propre sensibilité à un ensemble de représentations que nous jugeons relever de l'idéologie, c'est-à-dire d'une représentation partielle et illusoire de la réalité sociale, permettant de déplacer subrepticement le lieu de l'explication et de se légitimer dans sa position sociale?

Au-delà des problèmes propres au Canton et à Lausanne, il est temps de reconnaître que nos pratiques disciplinaires s'inscrivent dans un paradigme qui définit tout à la fois une vision du monde dominante, la méthode scientifique qui préside à l'analyse de sa structure, la manière de mettre en évidence sa cohérence. Au-delà des considérations

techniques et «comptables», les oppositions entre les intervenants manifestaient leur attachement à un choix paradigmatique. Cela est vrai de l'ensemble des interventions entendues dans ce colloque où chacun est venu avec déjà en tête sa propre représentation de la question, ce parti pris problématique commandant la nature des questions que l'on se pose, les facteurs mobilisés, la manière d'en organiser les rapports. Il méritait d'être explicité de manière transparente, comme le mériteraient, dans les deux textes, la transparence des choix méthodologiques, la transparence du découpage des problèmes et des hypothèses de travail.

Le débat qui a suivi a montré en tout cas, que tels devraient être les trois mots d'ordre sans lesquelles l'utilité de telles rencontres devriendrait douteuse, chacun y venant déjà avec sa petite idée, chacun sachant sans doute ce qu'il aimerait entendre. Querelles politiques et querelles méthodologiques ne sont pas aussi éloignées que ne le laisse supposer l'idée d'une recherche scientifique libre de toute contingence.

Reste, en aval, le problème des politiques à suivre, de l'opérationnalisation des résultats de la recherche. Les études présentées montrent bien la complexité des problèmes. Y compris pour les scientifiques. La question est : comment les décideurs politiques pourront-il en prendre acte, et dans quelles perspectives?

La question du déséquilibre sur le plan des transferts illustre bien la difficulté. On peut montrer ce déséquilibre. La question est de savoir s'il est justifié ou non. A partir de quel type de normes, au nom de quelles valeurs? La question des critères de vérité se pose à nouveau. Et illustre la grande faiblesse des «sciences humaines» relevant plus, en dépit de leurs modèles et de leurs traitements de données, fussent-ils savamment cartographiques, d'une herméneutique que d'un savoir empirico-formel et positif. On peut dès lors se demander si les critères recherchés ne résident pas dans l'analyse évolutive, les évaluations recherchées s'appuyant sur la dynamique du déséquilibre. C'est elle qui, choisissant, au-delà de la seule contemplation des résultats que l'on sait dépassés au moment même où on en exprime l'image, la saisie du changement, du mouvement et du jeu des forces à l'oeuvre dans le système, nous paraît tout à la fois la plus intéressante et la plus significative. Ce qui revient, pratiquement et en d'autres termes, à imaginer un «observatoire permanent» qui utiliserait les procédures et les méthodes qui ont du être élaborées pour cette étude portant sur l'année 1987, pour calculer, tous les deux ans ou tous les cinq ans par exemple, où en sont les choses, l'état de ce que nous appelerions volontiers, la «conjoncture socio-spatiale».